

## VÉLO AVENTURE (BIKEPACKING) – RÉSERVE FAUNIQUE DES LAURENTIDES

### SECTEUR L'ÉTAPE

Les quatre circuits linéaires proposés (G-H-I-J) exploitent trois terminaux (l'accueil La Loutre, l'accueil du Camp Mercier et le chalet de la rivière aux Écorces) et requièrent un système de navette autonome (on pourra stationner les véhicules à l'un des trois points mentionnés ci-haut avec une copie des droits d'accès pour l'activité bikepacking visible sur le tableau de bord). Bien qu'on puisse les parcourir dans le sens qui nous convient, nous prescrivons les parcours dans le sens du dénivelé le plus favorable... c'est comme vous voulez !

#### **H - Traverse L'Étape/Écorces – 165 KM**

**Distance : 165 kilomètres (4 jours)**

**Dénivelé positif : 2016 mètres**

**Dénivelé négatif : 2443 mètres**

**Niveau : intermédiaire**

Ce parcours permet de relier L'Étape et le chalet de la rivière aux Écorces, situé au KM 52 de la route nationale 169. Il file au nord et passe directement du bassin de la rivière Jacques-Cartier à celui de la rivière aux Écorces, cet affluent de la Pikauba qui alimente, elle, le lac Kénogami. Les 120 derniers kilomètres à descendre du massif du lac Jacques-Cartier en compagnie de la rivière aux Écorces, en plus d'être communs aux trois traverses, empruntent des chemins et des pistes parmi les moins fréquentées de la réserve faunique. Un segment de la route forestière 36 est même praticable, sur quelques kilomètres, uniquement à vélo...

#### **H - Traverse L'Étape/Écorces – 165 KM**

KM 0	L'Étape – Accueil La Loutre
KM 0,1	Pont baie lac Jacques-Cartier
KM 0,2	Tourner à gauche sur piste vers centre de services L'Étape
KM,0,6	Poursuivre sur voie derrière centre de services L'Étape
KM 0,75	Garder la gauche et continuer tout droit à travers espace en gravier
KM 0,95	Garder la gauche sur piste vers bassins de décantation
KM 1,5	Tourner à gauche après 2 <sup>e</sup> bassin et continuer sur cette piste
KM 2,5	Tourner à gauche sur piste sous ligne de transport d'énergie HQ
KM 3,3	Tourner à gauche sur chemin des antennes de télécommunications
KM 4,2	Garder la droite sur chemin qui redescend vers lac Labyrinthe
KM 6,6	Tourner à gauche vers l'est et décharge lac Jacques-Cartier
KM 7,6	Tourner à gauche vers le nord et lac Jacques-Cartier
KM 8,3	Pont rivière Jacques-Cartier
KM 9,2	Tourner à gauche sur route forestière 15
KM 14,6	Tourner à gauche sur piste vers lac Hamelin
KM 19	Tourner à gauche sur piste vers le nord
KM 22	Pont décharge lac Joyal
KM 24	Pont rivière Jacques-Cartier

KM 24,1	Tourner à gauche sur route forestière 17 vers route nationale 175
KM 27,4	Traverser route nationale 175
KM 27,5	Prendre route forestière 163
KM 33,1	Tourner à droite sur piste 1633 vers lac Honorine
KM 38	Lac Honorine
KM 39,7	Poursuivre tout droit sur piste 1633 vers lac Jacqueline
KM 39,8	Décharge lac Honorine ; camping possible
KM 41,6	Garder la droite sur piste 1633 vers lac Jacqueline
KM 43,7	Lac Jacqueline
KM 46,5	Garder la gauche sur piste vers le nord
KM 48,3	Tourner à gauche sur piste vers l'ouest
KM 48,9	Garder la gauche sur piste et continuer la descente
KM 49,9	Tourner à droite sur piste ascendante
KM 53,2	Continuer tout droit vers le nord sur piste 182
KM 54	Garder la gauche sur piste 182 vers route forestière 18
KM 56,2	Tourner à gauche vers l'ouest sur route forestière 18
KM 57,3	Tourner à droite sur piste 184 vers rivière aux Écorces Nord-Est
KM 60,7	Refuge rivière aux Écorces Nord-Est ; camping possible
KM 60,8	Pont rivière aux Écorces Nord-Est ; pêche possible
KM 61,2	Garder la gauche sur piste 184
KM 62,3	Garder la gauche sur piste 184
KM 62,6	Refuge Price
KM 62,7	Pont rivière aux Écorces Nord-Est
KM 63,3	Garder la droite sur route 18
KM 63,8	Garder la droite sur route 18
KM 71	Pont rivière aux Écorces Nord-Est ; pêche possible
KM 73,6	Lac Paul-Eugène
KM 75,7	Intersection avec pistes et pont rivière aux Écorces Nord-Est ; camping et pêche possible
KM 80,6	Tourner à gauche sur piste primitive longeant la rivière
KM 84,7	Tourner à gauche sur route forestière 384 vers pont rivière aux Écorces
KM 85	Pont rivière aux Écorces ; continuer sur route forestière 384
KM 95	Lac de la Montagne
KM 99,6	Tourner à gauche sur route forestière 382
KM 99,8	Entrée lac Tomachiche
KM 109,3	Tourner à droite vers le nord sur route forestière 364
KM 110,7	Chalets lac Berthiaume ; camping possible

KM 116,3	Tourner à droite sur route forestière 36
KM 117,2	Lac Métascouac ; camping possible
KM 120	Lac Themers ; garder la droite sur route forestière 36
KM 125,7	Intersection avec route forestière 382 ; continuer tout droit sur route forestière 36
KM 130,2	Pont fermé ; continuer tout droit sur route forestière 36
KM 134,2	Camping rivière aux Écorces ; camping possible
KM 147,6	Refuge zone de chasse 71 ; camping et pêche possible
KM 164,6	Intersection avec route forestière 38 ; continuer tout droit
KM 165	Refuge rivière aux Écorces et stationnement

La pratique du vélo aventure se fait en complète autonomie et requiert une préparation rigoureuse. Pour votre sécurité, il est important de prévoir un plan d'urgence et du matériel de secours en cas de pépin.

Veuillez noter que plusieurs secteurs n'offrent aucune couverture cellulaire, et que l'eau n'est pas potable dans les lacs et les rivières. Les emplacements de camping suggérés sont rustiques, et ne disposent d'aucun aménagement ni d'aucun équipement. Si vous allumez des feux de camp, assurez-vous de le faire de façon sécuritaire. Merci de respecter les interdictions de feux, le cas échéant.

La pêche à gué, sur certaines rivières que vous croiserez, est permise, à condition d'acheter un droit d'accès valide.

Les parcours sont accessibles du début juin (selon l'état des routes) jusqu'au 9 septembre. Pour des raisons de sécurité, l'accès au territoire est interdit du 10 septembre au 15 octobre (période de chasse à l'orignal).

Bonne aventure !